



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture

Direction des services
du cabinet

Service
des affaires réservées
et de la communication
interministérielle

Dossier suivi par
Isabelle KERROUCHE
Tél : 03.25.30.22.90

isabelle.kerrouche@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le 5 mai 2014

Le préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires
du département

*(s/c de Madame la Sous-préfète de Saint-Dizier)
(s/c de Monsieur le Sous-préfet de Langres),*

OBJET : Pavoisement des édifices publics

Afin de répondre aux instructions du Premier ministre, je vous serais obligé de bien vouloir faire pavoiser les édifices publics, aux couleurs nationales, les jours suivants :

jeudi 8 mai 2014, 69ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;

vendredi 9 mai 2014, Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 ;

samedi 10 mai 2014, Commémoration, en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage ;

dimanche 11 mai 2014, Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Le 9 mai, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.

Il conviendra de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Enfin, vous trouverez, ci-joint, le message de M. Kader ARIF, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, qu'il vous appartiendra de lire, le 8 mai, lors de la cérémonie que vous organiserez dans votre commune.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur de cabinet,


Nicolas REGNY